



autorité de régulation
des communications électroniques
et des postes

Bordeaux, le 22 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Couverture mobile : la Nouvelle-Aquitaine région pilote

La loi pour la République numérique, adoptée à l'automne 2016, a donné à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) de nouvelles attributions en matière de recueil d'informations pour ce qui concerne la couverture mobile, avec un double objectif :

- donner aux utilisateurs les moyens d'appréhender précisément leur propre couverture en fonction de leurs lieux de vie et de leur opérateur
- enrichir les cartes de couverture mobile (4 niveaux de couverture seront désormais identifiés contre 2 avant / publication des données en open-data).

La région Nouvelle-Aquitaine a été choisie comme région pilote au plan national pour tester le nouveau dispositif de comparaison précise de la couverture mobile par opérateur.

Pierre DARTOUT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, **Martine LOMBARD** et **Monique LIEBERT-CHAMPAGNE**, membres du collège de l'ARCEP ont fait un point sur cette expérimentation et ont présenté les nouvelles cartes de couverture mobile pour la région, le mercredi 22 mars 2017 à la résidence préfectorale à Bordeaux.

Ces nouvelles cartes constituent une avancée importante pour l'information du consommateur, et des acteurs économiques qui vient en soutien aux actions déjà engagées par l'État, les collectivités et les opérateurs pour recenser et analyser les problèmes de couverture dans le cadre du plan France Mobile et résorber les zones blanches.